

Mise à jour: Februar 2024

## Visa Schengen (Séjour de moins de 90 jours)

Avec un visa Schengen, vous pouvez voyager dans tous les pays de l'espace Schengen. Cependant, la demande de visa doit être faite auprès de l'ambassade du pays dans lequel se trouve votre destination principale. L'**Allemagne** est votre **destination principale**, si vous restez le plus longtemps en Allemagne pendant votre séjour ou si vous y honorez principalement un rendez-vous d'affaires.

**Vous devez faire vous-même la demande de visa.** Cela est **possible - au plus tôt - 6 mois avant** la date prévisionnelle de départ. Nous vous conseillons de soumettre votre demande **au moins 4 semaines avant** votre voyage.

### Procédure de demande:

- Veuillez prendre **rendez-vous pour un visa Schengen** sur le site web suivant:  
[https://service2.diplo.de/rktermin/extern/choose\\_realmList.do?locationCode=abid&request\\_locale=fr](https://service2.diplo.de/rktermin/extern/choose_realmList.do?locationCode=abid&request_locale=fr)
- Si nous demandons des documents originaux d'Allemagne et que vous ne présentez pas l'original, vous devez en fournir une copie et le courrier électronique avec lequel il a été envoyé. **Les demandes incomplètes ne peuvent pas être acceptées.**
- Les **frais de visa** sont de **53 000 FCFA pour les adultes**, 27 000 FCFA pour les enfants de 6 à 11 ans et sont gratuits pour les enfants de moins de 6 ans. Ils doivent être réglés en espèces.
- Le **délai de traitement est d'environ 5 jours** ouvrables. Dans certains cas, le temps de traitement peut être plus long. Votre passeport peut être retiré **sans rendez-vous à l'ambassade en semaine entre 13h30 et 14h30** par vous-même ou par votre mandataire, muni d'une procuration accompagnée de sa pièce d'identité. Peu importe qui récupère le passeport, la **présentation du reçu** remis lors de la demande de visa est obligatoire.

### Liste des documents à fournir :

Type	Conditions générales à respecter pour tous demandes de visa
<input type="checkbox"/>	<b>Veillez ranger les documents requis dans l'ordre indiqué ci-dessous.</b> <b>Les documents complémentaires figurants sur les tableaux ci-dessous doivent être également fournis.</b>
<input type="checkbox"/> original	Passeport / La validité doit dépasser la période de voyage prévue d'au moins 3 mois. Le passeport doit disposer de 3 pages vierges minimum.
<input type="checkbox"/> original	Veillez <b>remplir le formulaire de demande électroniquement</b> sous le lien <a href="https://videx.diplo.de">https://videx.diplo.de</a> . Vous pouvez choisir le français sur le site. Lorsque vous avez terminé, le système crée un document PDF que vous imprimez et signez.
<input type="checkbox"/> original	La fiche d'informations signée sur les conséquences juridiques des contrefaçons et fausses informations au cours de l'entretien (par exemple, interdiction d'entrée) à

		télécharger sous le lien: <a href="https://abidjan.diplo.de/blob/1822678/c6ad7ce8cba06fa862dc6547d7288ad5/downloaddatei-belehrung-53-54-dt-fr-data.pdf">https://abidjan.diplo.de/blob/1822678/c6ad7ce8cba06fa862dc6547d7288ad5/downloaddatei-belehrung-53-54-dt-fr-data.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	original	Photo avec fond blanc pour passeport biométrique
<input type="checkbox"/>	1 copie	Copie de la page-photo du passeport
<input type="checkbox"/>	1 copie	Les copies des anciens passeports expirés s'ils contiennent des visas (seulement des pages avec visas ou cachets). Ceci nous permet de savoir où vous avez déjà voyagé.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Les non-Ivoiriens doivent présenter leur permis de séjour en cours de validité pour la Côte d'Ivoire ou une carte consulaire délivrée par l'ambassade de leur pays d'origine (pour les ressortissants CEDEAO).
<input type="checkbox"/>	1 copie	Assurance maladie de voyage avec une couverture d'au moins 30 000 euros pour les frais de consultation médicale et d'hospitalisation, valable pour la période de voyage demandée. Si vous demandez un visa d'un an avec entrées multiples, l'assurance maladie doit couvrir que la première période de séjour prévue.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve de votre résidence habituelle en Côte d'Ivoire: contrat de bail ou facture de CIE, SODECI ou TELECOM.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve de votre <b>situation économique</b> en Côte d'Ivoire, qui correspond à votre situation personnelle : par exemple attestation de travail et de salaire, attestation de la CNPS, attestations fiscales, extrait du registre du commerce (muni d'une attestation d'authenticité dans une enveloppe fermée), preuve du versement d'une pension pour les retraités  <u>Pour les déplacements officiels des demandeurs du secteur public : un « Ordre de Mission » est en principe suffisant.</u>  Pour les enfants / élèves / étudiants : attestation de scolarité ou d'études de l'établissement d'enseignement fréquenté, preuves de la situation économique des parents (voir ci-dessus) ainsi qu'un acte de naissance  Pour les personnes sans emploi : preuve de la situation économique des membres de la famille (tels que les conjoints) ainsi que des documents prouvant la relation
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Des relevés de compte indiquant les mouvements de compte des 6 derniers mois. Pour les enfants / élèves / étudiants et les personnes sans emploi, les relevés de compte de la susmentionnée doivent être présentés.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve de la <b>situation familiale</b> en Côte d'Ivoire (acte de mariage, extraits d'acte de naissance des enfants biologiques)
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Pour les mineurs: la demande de visa doit être soumise par le représentant légal, en règle générale par les deux parents. Si un parent est empêché, une procuration légalisée doit être fournie pour demander le visa. Si un seul parent a la garde, cela doit être prouvé (décision de justice, certificat de décès d'un parent décédé).  Si les mineurs voyagent seuls ou avec un seul parent ayant la tutelle légale : présenter l'autorisation parentale du parent non-voyageur.
<input type="checkbox"/>		<b><u>Documents complémentaires figurants sur les tableaux ci-dessous selon l'objet du voyage</u></b>

## **Autres documents pour :**

### **Visa pour visite professionnelle (voyageurs d'affaires)**

<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Lettre d'invitation effective du partenaire commercial allemand ou de l'organisation qui invite, indiquant son nom, ses coordonnées et sa signature.  En outre, des preuves de contacts antérieurs et de relations commerciales peuvent être fournies (par exemple, factures d'importations précédentes, connaissements, documents de douane, courriers électroniques).
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve du financement du voyage par la présentation des relevés bancaires personnels, relevés bancaires de l'employeur ou prise en charge financière écrite de la société allemande qui invite.  <u>Pour les voyages d'affaires et les voyages officiels des demandeurs du secteur public, un 'ordre de mission' est en principe suffisant, pour les voyages des collaborateurs et des partenaires des organismes allemands de coopération, l'invitation de l'organisme allemand suffit.</u>
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Pour les travailleurs indépendants : relevés bancaires et certificat de constitution de leur propre entreprise.

### **Visa pour visite de famille ou d'amis:**

<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Si vous financez vous-même votre voyage, vos relevés de compte des 6 derniers mois, sur lesquels figurent les virements de salaire et le solde du compte, suffisent. Et une invitation informelle de votre hôte de l'Allemagne, et le cas échéant, des preuves de votre lien personnel ou de parenté avec l'hôte.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Vous pouvez également présenter une "déclaration de prise en charge dénommée «Verpflichtungserklärung gemäß §66-68 AufenthG" » que votre hôte peut obtenir auprès du service des étrangers allemand. Cette déclaration ne doit pas dater de plus de six mois. L'original de la prise en charge doit être présentée lors de la demande de visa.

### **Visa pour visite touristique:**

<input type="checkbox"/>	1 copie	Plan de voyage avec itinéraire prévu et données correspondantes
<input type="checkbox"/>	1 copie	Réservation d'hôtel (le cas échéant également les factures des séjours antérieurs en Allemagne)
<input type="checkbox"/>	1 copie	Tickets de train ou d'avion, (le cas échéant également ceux des séjours antérieurs en Allemagne)

### **Visa pour une mise à l'épreuve sportive (football):**

<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Lettre d'invitation effective de l'intermédiaire sportif allemand contenant son nom, ses coordonnées et sa signature.
<input type="checkbox"/>	1 copie	Licence de l'intermédiaire sportif
<input type="checkbox"/>	1 Copie	Plan de voyage si des clubs de différents États Schengen doivent être visités
<input type="checkbox"/>	1 Copie	Lettres d'invitation des clubs sportifs chez lesquels le test d'admission doit être fait (alternativement : courriels des clubs et de l'intermédiaire sportif)

<input type="checkbox"/>	original, 1 Copie	Preuve de votre lieu de travail actuel (par exemple, contrat ou certificat de l'association)
<input type="checkbox"/>	original, 1 Copie	Dans le cas où vous financez vous-même votre voyage, veuillez présenter vos relevés bancaires sur lesquels les entrées de salaire sont visibles
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Alternativement, une "Verpflichtungserklärung gemäß §66-68 AufenthG ", obtenue par l'intermédiaire sportif auprès de l'Office allemand de l'immigration, peut être présentée. Elle ne devrait pas avoir plus de 6 mois.

#### **Visa pour traitement médical:**

<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Confirmation par le médecin traitant en Côte d'Ivoire de votre capacité à voyager et qu'un traitement en Allemagne est absolument nécessaire.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Protocole de soins
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Confirmation du rendez-vous d'examen et de traitement en Allemagne par l'établissement médical
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve du financement du voyage et du traitement médical : confirmation de l'établissement médical en Allemagne que le financement a déjà été clarifié.

#### **Visa pour la participation à des événements culturels (artistes):**

<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Lettre d'invitation du partenaire culturel allemand indiquant son nom, ses coordonnées et sa signature.
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Preuve du financement du voyage par la présentation de relevés bancaires personnels, relevés bancaires de l'employeur ivoirien ou prise en charge écrite du partenaire culturel allemand.
<input type="checkbox"/>	1 copie	Si disponible: contrat avec le partenaire culturel allemand
<input type="checkbox"/>	original, 1 copie	Certificat du BURIDA / Ministère de la Culture attestant de la qualité d'artiste du demandeur, si disponible.
<input type="checkbox"/>	1 copie	Preuve d'activité artistique antérieure (p. Ex. Dossier de presse)